

LA MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY ADOPTE UN BUDGET ÉQUILIBRÉ DE 24 M\$

Saint-Honoré, le 25 novembre 2021 — La MRC du Fjord-du-Saguenay a présenté son budget lors de la séance ordinaire du conseil qui s'est tenue hier à Saint-Honoré. Les membres du conseil ont adopté un budget équilibré de 24 M\$, montant stable comparativement à 2021. Les quotes-parts des municipalités se chiffrent à environ 4,9 M\$.

Le taux de taxation des territoires non organisés (TNO) de la MRC sera à 0,43 \$ comparativement à 0,45\$ en 2021. Cette baisse permet d'amoindrir les effets de l'augmentation des valeurs fiscales des propriétés à la suite du dépôt du rôle triennal d'évaluation.

Le budget présente une certaine stabilité dans les revenus et les dépenses. De nombreux projets et programmes mis en place en 2021 se compléteront en 2022, dont un programme d'aide pour le développement durable et des contributions aux municipalités pour l'achat de génératrices. La gestion des matières résiduelles occupe une place importante de ce budget avec une somme de près de 6 M\$. La saine gestion permet à la MRC de réaliser des projets structurants sur son territoire avec les sommes accumulées par le passé et en assurant une stabilité pour les années futures.

Notons que pour les années 2021 et 2022, la MRC bénéficie d'une aide de 764 000 \$ accordée par le gouvernement du Québec en raison de la pandémie. Le conseil utilisera cette somme pour réaliser un véritable virage numérique.

« De nombreux défis nous attendent pour 2022. L'environnement sera au cœur de nos interventions. Nous voulons davantage inciter les citoyens à valoriser les matières résiduelles notamment par l'utilisation du bac brun et nous réviserons notre plan de gestion de matières résiduelles (PGMR). Nous voulons également maintenir des services de qualité et atteindre les objectifs de notre planification stratégique touristique », affirme M. Gérald Savard, préfet de la MRC du Fjord-du-Saguenay.

Priorités 2022

Différentes priorités ont été identifiées pour l'année 2022 telles que l'Internet haut débit, le développement économique, la sécurité civile, la valorisation des matières résiduelles et le tourisme.

La Municipalité régionale de comté (MRC) du Fjord-du-Saguenay regroupe treize municipalités réparties dans le Haut-Saguenay et le Bas-Saguenay et administre des territoires non organisés (TNO). Elle offre différents services, principalement en aménagement du territoire, en développement économique, en gestion des matières résiduelles, en sécurité incendie, en évaluation foncière ainsi qu'en gestion du territoire public.

- 30 -

Source :
Janick Gagné
Conseillère en communication et relations publiques
418 690-6113
janick.gagne@mrc-fjord.qc.ca

Information :
Gérald Savard
Préfet
418 673-1705
prefet@mrc-fjord.qc.ca